

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

RV: "le Roi est mort, vive le Roi"

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

"**L**A nature a horreur du vide", une maxime pourtant bien connue qu'aura tout de même apprise à ses dépens Tony Ondo Mba, en détention préventive depuis neuf mois. Une longue absence qui a amené les militants de son écurie politique, le Rassemblement pour la restauration des valeurs (RV), à pallier son empêchement. Conséquence: Arsène-Edouard Nkoghe Nze, député du 2e siège du 5e arrondissement de la commune de Libreville, par ailleurs ancien ministre délégué, à la faveur d'une Convention extraordinaire, a été porté au pinacle. Et ce, à l'unanimité. Une élection, semble-t-il, venant sonner le glas de Tony Ondo Mba, du moins sur le plan politique. En réalité ce parti, dos au mur depuis l'incarcération de son premier res-



Arsène-Edouard Nkoghe Nze, nouvelle tête de file du RV.

ponsable, était face à un choix cornélien: mener un bras de fer contre le système ou réaffirmer son appartenance à la Majorité républicaine et sociale pour l'émergence (MRSE) voire son soutien indéfectible au leader de la galaxie présidentielle. Le directeur et les militants de cette jeune formation politique ont donc opté pour le choix de la raison. À moins de porter des œillères, cette issue était prévisible. Avec un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale et quelques élus locaux, le RV se targuant d'être la deuxième force politique du MRSE était, pour ainsi dire, obligé de s'affranchir de Tony Ondo Mba, désormais consi-

déré comme un caillou dans la chaussure. Toutefois, la tâche est loin d'être une sinécure pour le nouvel "homme fort" du RV. Et pour cause, il devra d'une part s'affranchir de l'ombre pesante de son prédécesseur et, d'autre part, s'atteler à faire vivre le parti. Il s'agit là d'un double challenge exacerbé par le sempiternel écueil relatif aux cotisations des militants. Comment le nouveau leader du RV fera-t-il pour réussir ce pari? Telle est l'interrogation qui taraude l'esprit des observateurs avisés du landerneau politique. Dans tous les cas, les prochaines échéances électorales vont constituer un excellent baromètre.

PDG: Camélia Ntoutoume communie avec les siens



Photo: Martina ADA Metoule

Des hiérarques du PDG à Ntoun.

Martina ADA METOULE
Ntoun/Gabon

L'EXÉCUTIF local du Parti démocratique gabonais (PDG) de la commune de Ntoun a communié, le week-end dernier, avec le membre du Bureau politique, Camélia Ntoutoume. Du 3e au 2e, en passant par le 1er arrondissement de ladite commune, la hiérarchie et les militants du PDG se sont mobilisés pour accueillir et échanger avec leur "camarade", dernièrement promue au gouvernement. Une cérémonie dont l'éclat a été rehaussé par la présence du

secrétaire national 1, Augustin Ndong Mba, du "doyen politique", Paul Biyoghe Mba, et du membre du Comité permanent du Bureau politique, par ailleurs député du 1er arrondissement, Julien Nkoghe Bekale. Occasion pour les différents responsables de remercier le "distingué camarade président" du PDG, Ali Bongo Ondimba, pour avoir hissé Camélia Ntoutoume à un rang élevé de leur formation politique. Julien Nkoghe Bekale a saisi cette opportunité pour exprimer sa reconnaissance à l'exécutif du PDG. Aussi, s'est-il réjoui de se retrouver à nouveau avec les siens, après avoir passé 18 mois à la Primature. Non sans situer l'évènement qui les a réunis: "Ce n'est pas une retrouvaille d'ennemis, mais de frères, amis et camarades". Tout en renouvelant toute sa "loyauté et le serment de sa fidélité au chef du parti", le député du 1er arrondissement de la commune de Ntoun a marqué toute sa disponibilité à accompagner Camélia Ntoutoume pour le rayonnement du PDG dans leur fief. Cette dernière, à son tour, n'a pas manqué d'exprimer sa gratitude au chef de l'État et à son épouse Sylvia Bongo Ondimba. Laquelle, a-t-elle indiqué, mène un combat acharné pour la condition féminine au Gabon. Aussi, a-t-elle exhorté, ses "camarades à s'approprier les vertus de dialogue, tolérance et paix. Devise du PDG".

J.KOMBILE MOUSSAVOU

Miroir du gouvernement

Avancée significative

À travers l'adoption, par l'Assemblée nationale, du projet de loi portant modification de l'article 93 de la loi n°17/93 du 1er octobre 1993 portant statut particulier des personnels de la sécurité pénitentiaire, les conditions de départ à la retraite des personnels de ce corps autonome paramilitaire sont désormais arrimées aux nouvelles dispositions de mise à la retraite des agents publics prévues par la loi n°00001/2005 du 4 janvier 2005 portant statut général de la Fonction publique. Ce qui constitue une avancée significative et une évolution positive dans le déroulement de la carrière de ces personnels. Vu que les dispositions de l'article 93 de la loi n°17/93 susmentionnée qui s'appliquaient, jusque-là,

à l'agent pénitentiaire, fixaient l'âge de départ à la retraite à 55 ans. Avec ceci que les sous-officiers, admis à la retraite, ne pouvaient jouir intégralement de leur pension que neuf ans plus tard. Ce qui constituait pour eux, une source de multiples désagréments. De fait, le projet de loi adopté remédie, d'une part, à cette situation de sorte que les agents pénitentiaires pourront jouir immédiatement de leurs pensions dans les conditions prévues par les textes en vigueur. Et institue, d'autre part, de nouvelles limites aux départs à la retraite en fonction des grades. 55 ans pour les agents de première classe, 65 ans pour les inspecteurs de 3e grade et hors grade, les médecins et dentistes affectés dans le corps.

S'agissant des officiers et inspecteurs, le texte institue également la mise en deuxième section des inspecteurs, deux ans avant leur mise effective à la retraite. En outre, ce projet de loi prend en compte les spécificités et les pénibilités liées à la charge d'hommes de rang du corps autonome paramilitaire de la sécurité pénitentiaire. Bref, pour ainsi dire, ce texte est en phase avec les enjeux socio-économiques de l'heure. Toute chose qui s'inscrit en droite ligne des recommandations des plus hautes autorités de la République.